

L'ENTRETIEN

de **Jeanne Simard** avec

Raymond Corriveau

Professeur retraité

au Département de lettres et communication sociale
à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
et ancien président du Conseil de presse du Québec

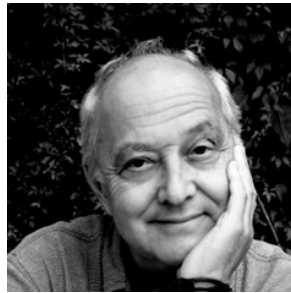


Photo : Françoise Bourdages

Originaire de Shawinigan, Raymond Corriveau détient un doctorat en communication de l'Université McGill. Il a mené une carrière prolifique comme professeur de communication (1989-2016) au Département de lettres et communication sociale à l'Université du Québec à Trois-Rivières, où il a occupé plusieurs postes de direction. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles portant entre autres sur la communication en temps de crise, sur la nécessaire perspective citoyenne de l'information ou encore sur l'historique de l'autoréglementation des médias et les circonstances qui ont favorisé la naissance d'un conseil de presse au Québec¹.

Monsieur Corriveau a également été réalisateur et réalisateur-conseil à Radio-Québec (1976-1983), enseignant de techniques radiophoniques auprès des Inuit (1977) et de la station de radio éducative CFCQ (1978), directeur de projets de recherche-action et conseiller sur la prévention d'épidémie, notamment de maladies vectorielles (1989-2004) en Asie, en Amérique du Nord, en Amérique latine, etc. Il a été membre du Conseil de presse de 1994 à 2000, puis président de 2004 à 2009.

Monsieur Corriveau a généreusement accepté de revenir sur sa remarquable trajectoire scientifique et professionnelle en se prêtant à un entretien avec nous.

•• Bonjour, Monsieur Corriveau. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous remercions d'avoir accepté de vous prêter à cet entretien avec la revue *Organisations & territoires*.

Raymond Corriveau. Ça me fait plaisir. J'ai bien aimé l'approche professionnelle que vous avez démontrée tout au long du processus. Alors, ça me fait plaisir de discuter avec vous.

Merci beaucoup, Monsieur Corriveau. La première question que j'aimerais vous poser est celle-ci : qu'est-ce qui vous a conduit à vous intéresser au domaine de la communication et à orienter votre parcours scientifique et professionnel ?

R. C. En 1968 j'étais au cégep et je me dirigeais vers le droit, mais le destin a fait que j'ai lu un livre d'un certain Marshall McLuhan². Ça a été complètement une révélation... Ça a chamboulé ma vie. Je voyais et je comprenais le monde autrement. Je pouvais mettre des mots sur ce que je ressentais. Ça a été une ouverture, une forme de libération intellectuelle.

J'ai enchaîné par la suite avec ses autres ouvrages : *Pour comprendre les médias* et *La galaxie Gutenberg*³. C'est plus tard, lors de mes études doctorales, que j'ai connu l'œuvre de Harold Innis⁴, le père spirituel de McLuhan. Ce professeur d'économie politique canadien explique des choses qu'on peut constater aujourd'hui, notamment l'importance des structures médiatiques sur les conditions culturelles et socioculturelles politiques des nations.

Quand vous étiez jeune, aviez-vous quand même des talents en communication ? Était-ce quelque chose qui vous attirait ou pas du tout ?

R. C. En fait, la communication, dans les années 1970, c'était beaucoup plus orienté sur des éléments techniques. Donc, le terme *communication*, était loin d'avoir la résonance qu'on lui connaît aujourd'hui.

Pour moi, ça a commencé avec les films. Mon père était parmi ceux qui avaient une première télévision. Et la fin de semaine, c'était plein de journaux à la maison. Donc, j'ai baigné un peu dans un univers de culture et d'information. Mais, comme jeune ado, je ne faisais pas les liens. Puis, mon père est décédé, alors je me suis retrouvé avec ses moyens techniques, ses caméras et je jouais un peu avec. Mais la construction, la cohérence ne se faisait pas.

C'est avec les écrits de McLuhan que j'ai réalisé toute l'importance de la télévision. Je me rappelais les images de Kennedy, de son assassinat. McLuhan était en train de m'expliquer ce que je vivais un peu.

On entend souvent dire que la théorie, ça ne sert pas à grand-chose. Pour ma part, ça m'a éclairé royalement dans toute ma vie par la suite ! Je ne trouve rien de plus concret que la théorie : ça explique le monde.

Donc, vous avez exploré la communication un peu malgré vous...

R. C. Oui, c'est un peu comme ça que j'ai évolué vers la communication, au grand désarroi de ma mère, d'ailleurs, qui disait : « Mais ça n'existe pas, ça ! » Quand j'ai terminé le cégep, j'ai pu entrer à *Loyola (of Montreal)*, qui est devenu l'Université Concordia et qui est inspiré de l'Université Ryerson à Toronto. J'ai été chanceux parce que Loyola venait d'ouvrir un programme en communication l'année d'avant, en 1970.

C'était d'abord très orienté sur la technique. Je me souviens que nous, les étudiants, avions un peu brassé les responsables du programme en leur disant : « On veut voir un peu plus d'éléments théoriques. On veut bien connaître le film et tout ça, mais on veut aller plus loin. On veut comprendre quelque chose d'autre. »

Vous avez dit avant l'entretien que votre sœur vous avait abonné dès l'âge de 16 ans à un journal progressiste.

R. C. Oui! (rires) En m'abonnant au journal *L'Express*, qui était progressiste à ses débuts. Ma sœur m'a permis d'avoir une autre vision du monde – d'en avoir une tout court parce que, souvent, le monde, ça n'existait pas beaucoup à Shawinigan, à cette époque! On était plutôt concentrés sur la ville, sur le municipal. Cette publication a été une ouverture sur le monde et ça faisait partie d'un immense brassage d'idées auxquelles j'étais exposé. On était aussi dans la Révolution tranquille. J'essayais d'agripper, de construire du sens, mais je n'y parvenais pas. C'est pour ça que la communication était intéressante : j'avais développé une sensibilité plus sociologique grâce à ma lecture de McLuhan et à mon abonnement à *L'Express*. J'étais capable de construire des bouts de sens. Mais ça s'est construit sur plusieurs années.

Ce que je comprends maintenant, ça n'a rien à voir avec les bribes de compréhension que j'avais à cette époque, mais ça ne s'est pas fait d'un coup : ça se construit – et il faut continuer à construire. Je pense au livre *Sociologie politique des problèmes publics* d'Érik Neveu⁵. C'est une nouvelle lecture qui nous apprend plein de choses. Des choses que l'on comprend maintenant, qu'on ressentait, mais que ce sociologue français classe d'une autre façon. C'est ainsi que ça fonctionne. Il ne faut pas être trop pressé.

Monsieur Corriveau, je vous aurais bien vu sociologue. Avez-vous pensé à faire votre cours en sociologie? Entre les deux, est-ce que votre cœur a balancé?

Quand j'ai commencé à travailler, j'étais beaucoup dans les médias et à la télévision communautaire. On voulait mobiliser les gens socialement sur des dossiers, sur des problèmes qu'on vivait dans la ville de Shawinigan, par exemple des dépotoirs industriels générateurs de bruit et de produits toxiques. Déjà, la question sociale me préoccupait. Avec la télévision communautaire, j'avais un outil pour faire ma sociologie, ma mobilisation sociale, ma sensibilisation sociale.

À cette époque, j'ai fait une lecture critique sur le marxisme – encore une fois grâce à ma sœur. C'était quelque chose que je visitais. Mais je n'étais pas dans les écoles trop rigides.

C'est beaucoup plus tard que j'ai été capable d'articuler une position plus critique, notamment en reprenant un auteur qui a été très important : Robert Fossaert. Ce sociologue et économiste français a repris un peu l'idéal de Gramsci⁶ sur la structuration en disant qu'il y a des structures idéologiques⁷. Il n'y a pas juste la structure économique, la superstructure, l'infrastructure et l'histoire des marxistes purs et durs. Il y a aussi une espèce de grand mouvement social : les idéologies, qui sont portées par des appareils idéologiques.

Ça m'a donné une lecture vraiment intéressante du social et je maintiens encore la théorie générale sur la société de Fossaert. C'est évident qu'il faut l'adapter, mais il y a quelque chose d'extrêmement intéressant dans sa cohérence. Je disais à mes étudiants : « Êtes-vous capables de me faire un diagramme de société sur le tableau? » Fossaert nous permet de faire ça, avec le rôle des appareils idéologiques. Mais, actuellement, on voit que les grands appareils idéologiques (p. ex., les grandes multinationales) concurrencent les appareils idéologiques d'État. Les GAFAM ne veulent plus du pouvoir ni des règles gouvernementales des États. C'est pour ça que les États-Unis voudraient bien voir éclater la communauté européenne : parce que ça fragilise les États, donc il n'y aurait plus ce front commun.

La théorie de Fossaert m'a donc été extrêmement utile. Ma thèse de doctorat sur le photojournalisme parle des structures idéologiques qu'on peut repérer dans le photojournalisme. Une chose qui m'a complètement fasciné, c'est l'absence des femmes dans le discours public des années 1980. Vraiment, il n'y en avait presque pas et ça m'a chamboulé. Je me disais : « Mais d'où vient cette absence? » Ça n'a aucun bon sens! C'est quelque chose qu'on ne disait pas, mais là, j'avais une preuve que, dans les structures idéologiques véhiculées

par les appareils idéologiques, que ce soient les appareils idéologiques d'État ou les autres, les femmes étaient absolument éliminées du discours public.

Alors que les femmes constituent la moitié de l'humanité.

R. C. On était en 1982. Mon corpus a dû commencer vers 1985. Je me suis dit qu'il fallait que je me serve de la théorie pour intervenir. Toute la question des structures idéologiques, j'y avais été sensibilisé parce que, dans mes années dans le Grand Nord, à la fin de la décennie 1970, j'avais vécu des situations d'urgence et, pour moi, il y avait une grande préoccupation sur l'absence de structures de la société québécoise en situation d'urgence. Il y a beaucoup de communication à faire là-dessus, mais on n'en parle pas du tout : ça n'existe pas. J'ai donc commencé à travailler dans cette optique.

Dans les premières années après mon baccalauréat et avant mon retour aux études supérieures, on m'a demandé d'aller travailler au Service de développement des médias du ministère des Communications, il y avait un ministre passionnant du nom de Jean-Paul L'Allier. Je me souviens de quelques rencontres formidables que j'ai eues avec lui sur le Grand Nord. Je voulais offrir aux populations inuites un moyen de communiquer entre elles. Et elles en avaient bien besoin, avec les chasseurs à distance et les communautés éloignées.

Par la suite, les Inuit ont très bien utilisé ce moyen, notamment pour la négociation des ententes sur le territoire de la Baie-James. Les représentants des Inuit discutaient à la table des négociations, puis téléphonaient le soir dans leur village et disaient ce qui s'était passé durant la journée. Les Inuit discutaient alors dans leur village, grâce aux commentaires émis à la radio communautaire, parfois jusqu'à tard dans la nuit. Au petit matin, ils répondaient à leurs négociateurs et étaient toujours hyperarticulés et hyperbranchés sur leur territoire, puis avec leur monde. Je suis très fier que les radios aient pu leur servir.

Bref, la communication a toujours été mon outil d'intervention. Je le faisais un peu comme réalisateur de télé aussi. J'ai été le premier réalisateur sur la régionalisation de Radio-Québec. Je me souviens qu'on m'a dit : « Raymond, tu es le premier. Bonne chance, ça va bien aller. » Je suis arrivé à mon bureau à Trois-Rivières : il n'y avait qu'une photocopieuse et un téléphone !

C'était rudimentaire, c'est le moins qu'on puisse dire.

R. C. Quand même ! Une chance que j'avais eu l'expérience des médias communautaires. Finalement, nous y sommes parvenus, mais après sept années de travail, je m'attardais à terminer une émission et j'ai fait un constat difficile. On l'avait montée la nuit et il y avait une question à laquelle je n'étais pas capable de répondre : « Quelle est ta responsabilité, jeune homme ? Tu vas mettre ça en ondes ? Il y a 100 000 personnes et plus qui vont regarder ça, puis tu te poses une question à laquelle tu n'es pas capable de répondre. »

J'ai donc décidé de retourner étudier. Et en retournant étudier, j'ai pu répondre à la question. En fait, si je n'étais pas capable de répondre à la question, c'est parce que je posais mal la question.

Après Ph. D., mes premières énergies ont été consacrées à l'utilisation des structures idéologiques, mais comme moyen d'action, et j'ai tout bonnement choisi un champ où j'avais déjà connu des expériences ; les situations d'urgence. Encore une fois, la théorie viendra faire des liens entre mes différents gestes professionnels. Je le dois à Ulrich Beck, qui a élaboré une nouvelle théorie du social avec son ouvrage « La société du risque ». L'argument central de son œuvre porte sur la nécessité pour nos sociétés d'articuler une société réflexive, seule attitude qui puisse nous permettre de survivre à la société du risque.

Anthony Giddens⁸ a travaillé sur la même thématique, mais en y faisant valoir le rôle essentiel que doivent jouer les médias pour atteindre la maturité nécessaire que postule une société réflexive.

C'est fondamental pour Beck et Giddens que la société soit réflexive. Si on veut affronter les défis de ce monde qu'on a créé, la société du risque, il va falloir qu'on développe une société réflexive. Et un des éléments extrêmement importants, c'est toute la question des médias. Ma vie professionnelle a donc été une série d'allers-retours entre théorie et pratique. Puis m'est venue l'idée de créer un programme de communication qui formerait des étudiants à la communication, mais dans l'optique d'établir et de protéger les liens sociaux. J'avais déjà entrepris l'idée de développer des programmes de communication sociale à l'UQTR, car je voyais le lien entre mes activités médiatiques et mes projets de développement de recherche.

Mon projet, c'était de façonner des étudiants qui deviendront des acteurs sociaux capables de développer une société réflexive. Ce qu'il faut réaliser, c'est qu'il y a le cursus scolaire et... la consommation des médias sociaux. C'est foudroyant le nombre d'heures que les étudiants passent sur les médias sociaux par rapport au nombre d'heures qu'ils passent à se scolariser. La scolarité est perdante, actuellement. Il faut absolument qu'on ait une société réflexive ou qu'on commence à en avoir une, et qu'on se penche sérieusement sur les médias sociaux. Donc, c'est cette réflexion qui m'a amené à penser qu'il faut avoir des médias responsables qui vont favoriser une société réflexive. Le jalon vers mon engagement ultérieur au Conseil de presse était alors tracé.

Depuis plusieurs décennies, vous avez eu l'intuition — plus que pertinente aujourd'hui — de concentrer vos travaux sur un champ de recherche devenu central : la communication en contexte d'exception, plus particulièrement dans le domaine de l'intervention en santé publique. Votre expertise en la matière est désormais reconnue à l'échelle internationale⁹. À la lumière de la pandémie de COVID-19, qui a mis nos sociétés sur pause et révélé de nombreuses difficultés sur le plan de la communication, quels seraient, en 2026, les principaux enjeux de la communication en santé publique ?

R. C. Lors de la pandémie, je suis intervenu publiquement pour dénoncer ce qui se passait dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de ma région. J'avais été un peu bousculé par une réponse qui avait été faite par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la région que je trouvais assez insensible. Ça m'avait amené à prendre une position publique, qui a conduit à différentes entrevues, articles de journaux, etc.

Ce qui me frappe, c'est qu'il y a un décalage, je pense, entre la mission fondamentale de ce que devraient être les CIUSSS et la culture organisationnelle qu'on observe présentement. Il y a une rigidité administrative qui me préoccupe beaucoup parce qu'elle donne des résultats parfois inhumains. Je pense que c'est une des grandes difficultés au Québec, actuellement. Les acteurs du système de la santé répliquent : « Oui, mais on est tout le temps en train de nous faire restructurer. » Je comprends, mais je pense qu'il y a une perte d'âme qui semble se produire. Le philosophe allemand Walter Benjamin parlait de l'aura dans la reproduction technique des œuvres d'art. Je pense que, dans l'œuvre de la création administrative, il y a une perte d'aura, une perte d'humanité qui semble se produire.

Si on parle généralement de l'ensemble de la santé publique dans les régions un peu partout où j'ai travaillé, il y a, à cause des médias sociaux, une polarité. C'est aussi dû au comportement de certaines élites internationales — pour ne pas les nommer. Il y a une perte de croyance dans les institutions. À mon avis, c'est dramatique parce qu'à partir du moment où on ne croit plus les institutions qui s'adressent à nous et qui nous demandent de faire quelque chose pour nous, mais aussi pour les autres, ça devient très problématique. On le voit : c'est un peu chacun pour soi. Quand on ne croit plus les institutions, alors qui croire ? Regardez ce qui se passe chez nos voisins du Sud. On voit arriver une légion d'individus n'ayant aucune connaissance scientifique qui se proposent comme des personnes ayant des solutions. C'est assez dramatique. Ce qui se passe aux États-Unis, avec Robert F. Kennedy Jr, secrétaire à la Santé et aux Services

sociaux et responsable du *Center for Disease Control and Prevention* (CDC), est assez incroyable. C'est inimaginable, en fait. La perte de confiance envers les institutions, on l'a vue dans toutes les décisions de Kennedy, où il a forcé la diminution des campagnes de vaccination infantile aux États-Unis. Cela aura des conséquences à long terme, sur des décennies. Il faut mesurer l'impact de ces choses-là.

Ainsi, non seulement les médias sociaux développent une attitude de non-croyance, mais il y a des situations géopolitiques qui alimentent ces mêmes non-croyances. Ce n'est pas simple de démêler tout ceci. Pendant un moment, le CDC est crédible. Puis, tout d'un coup, on ne peut plus le croire. C'est dramatique.

Selon vous, les médias traditionnels pourraient-ils faire un effort supplémentaire pour contribuer à restaurer la confiance envers les institutions ? On a parfois l'impression de faire face à un mur.

R. C. Les médias traditionnels sont devant une crise qui a commencé par être financière en raison de la publicité. Puis, la crise s'est complexifiée avec la perte d'auditoires parce que les jeunes générations ne suivent plus les médias traditionnels. Marie Collin, l'ex-PDG de Télé-Québec, dit que le fractionnement de l'écoute chez l'auditoire¹⁰ survient dès l'âge de cinq ou six ans, chez les enfants ! C'est donc très difficile de trouver des lieux communs, de refaire des liens sociaux sur cette base-là.

On est devant des médias traditionnels qui font des efforts pour donner l'heure juste, mais, si les gens ne les lisent pas, ce n'est pas plus simple. Si on met dans le décor tout ce que Beck et Giddens nous ont dit sur la société réflexive et qu'on voit que ce sont plutôt des algorithmes qui carburent au clic, je pense qu'on va doucement vers une crise civilisationnelle.

Et une crise écologique en particulier ?

R. C. La crise écologique, on fait semblant qu'elle n'est pas là. Elle n'existe plus; on n'écoute pas. On peut dire qu'on n'a plus le temps de s'en occuper, mais ça ne change rien. La planète Terre, elle, va obéir aux conditions physico-chimiques qu'on va lui donner. On constate que c'est de pire en pire, d'une année à l'autre. On voit les dégâts que ça produit un peu partout. Quand on disait, il y a 15 ans, que les feux de forêt allaient empirer, on commence à savoir ce que ça peut vouloir dire.

Dans la région du Saguenay, on a vraiment pris la mesure de la situation du jour au lendemain. On s'est réveillés un matin de juin 2023 et on ne voyait littéralement plus notre voisin d'en face. Pendant quelques jours, il fallait même sortir dans la rue avec des masques N95. Les taux de particules fines dépassaient les 449,9 µg/m³¹¹. Cela donne une idée très concrète de la violence de l'épisode que nous avons traversé et de la façon dont, soudain, la question de la qualité de l'air est devenue tangible, presque brutale pour la population.

R. C. On nous avait dit que ces choses allaient arriver. Je n'aurais jamais pensé dans ma vie que j'allais être obligé de me promener à l'extérieur avec un masque N95. J'ai décidé de venir vivre en région pour pouvoir faire du sport à l'extérieur, du vélo l'été, etc. Or, il n'est pas question de faire du vélo dans une telle situation. Des semaines de temps sans joie de vivre. Lorsque la crise écologique aura empiré, aura-t-on développé l'attitude réflexive nécessaire pour y faire face ? On n'est pas partis pour ça.

Dans ce contexte, quel rôle devrait jouer concrètement ce qu'on appelle le quatrième pouvoir ? Comment voyez-vous sa responsabilité, aujourd'hui ?

R. C. Le quatrième pouvoir est sérieusement mis à mal par quelque chose qui peut devenir le cinquième pouvoir. Je ne sais pas trop. Les médias de masse individualisés, ce qu'on appelle les GAFAM, veulent être plus puissants que les États. On voit qu'ils ont une ligne d'action. Ils ont été actifs pour le Brexit en Grande-Bretagne, pour fractionner l'espace européen. Ils y travaillent encore. Ils refusent l'espace européen parce que c'est celui qui offre le plus de législation et qui constitue le

bloc le plus solide. Innis nous disait que les technologies de communication façonnent les cultures et la civilisation. Et on l'a vu au Canada. Ces industries « challengent », mettent actuellement au défi le pouvoir des États. Elles se permettent de ne pas respecter les pouvoirs des États, de ne pas respecter leurs lois parce qu'elles se considèrent au-dessus de ça. C'est assez préoccupant.

Quand j'étais au Conseil de presse, je plaçais pour qu'il y ait une intervention; pour que le Conseil soit plus robuste, mieux protégé; pour qu'il y ait une loi qui lui permette d'exister, car c'est un organisme à but non lucratif. Ça a été la pierre d'achoppement du Conseil et on ne s'en est pas remis. Si on avait déjà, à cette époque, accepté une certaine réglementation sur le comportement médiatique, on aurait pu étendre cette logique et ce comportement aux joueurs que sont devenus les GAFAM. Au début, ils n'avaient pas le pouvoir qu'ils ont maintenant. Donc, avec une certaine réglementation des médias, c'est quelque chose qu'on peut faire à cet égard, sans enlever le droit de parole¹². Or, ça a été refusé par les entreprises de presse. Par la suite, elles ont été les premières à être pénalisées. Elles ont préparé la venue des GAFAM, puis elles se sont fait radicalement tasser du décor et bouffer par la perte de publicité. Il n'y avait plus d'argent pour faire les nouvelles.

J'avais déjà proposé des coopératives d'information pour les régions ayant de la difficulté à avoir accès à des médias, ce qu'on appelait les trous médiatiques. On m'a traité d'à peu près tous les noms, sinon de communiste. J'étais en avant de mon temps. On était en 2008. Aujourd'hui, c'est ça, la norme. Ça montre à quel point les choses peuvent changer rapidement.

De 2004 à 2009, vous avez été président du Conseil de presse du Québec, qui a pour mission de défendre la liberté de presse et le droit du public à une information de qualité à l'échelle provinciale. Pourriez-vous présenter l'historique, la fonction et les modes de fonctionnement du Conseil ?

R. C. Le Conseil de presse a eu une naissance assez difficile, dans les années 1960, 1970. Un conseil de presse existait depuis le début du siècle en Finlande et dans les pays scandinaves. Puis, ça s'est développé en Grande-Bretagne. Or, le Québec craignait la création d'une grande entreprise de presse, Power Corporation, dont une de ses filiales, Gesca, était sur le point de prendre le contrôle de cinq quotidiens à l'échelle de la province. La société civile était inquiète, donc on a pris le modèle d'un conseil de presse.

Dans un conseil de presse, normalement, il y a des représentants du public, des journalistes et des patrons de presse. Ces gens se mettent ensemble et créent une forme d'autoréglementation. Lors de la création du Conseil de presse du Québec, il y a eu différents débats sur le nombre de citoyens qui devait en faire partie. Pour que ce soit équitable, il fallait que la représentation citoyenne soit égale à celle des journalistes et des patrons de presse. Il y a eu de bonnes batailles internes. Les entrepreneurs de presse n'étaient pas très chauds à l'idée de la notion d'équité, ils y voyaient la perte d'un droit de gérance. Il faut dire les choses telles qu'elles étaient, mais les artisans principaux d'une représentation tripartite et égale ont été les journalistes.

L'un des premiers débats a porté sur la façon de juger les causes et les plaintes des gens, car le principe est que cette organisation est une forme d'autoréglementation des médias. Ainsi, si un citoyen n'est pas content de la couverture d'un média, d'un journaliste, du travail d'un journaliste ou d'une entreprise de presse, il peut porter plainte au Conseil, qui analyse la plainte et rend une décision. C'est un tribunal d'honneur, donc c'est une plainte au mérite, où on juge s'il y a un blâme ou non. C'est évident que ça ne s'est pas passé dans une belle linéarité, mais, au Québec, il y a eu une bonne construction de ce principe et on avait une organisation tripartite dans toutes ces entités et aussi au sein des comités qui composent le Conseil de presse.

Dans l'organisation d'un conseil de presse, il y a donc une sous-organisation qui juge les plaintes déposées : le comité de plaintes éthiques. Si les gens du public ne sont pas à partie égale avec les deux autres composantes, ce n'est pas juste non plus. Au Québec, le Conseil avait atteint un certain statut et émettait

même des avis d'orientation pour la pratique journalistique. Un des avis qui a été extrêmement important a porté sur la façon dont les journalistes doivent couvrir les suicides. Dans leur couverture journalistique, les articles ne devaient pas devenir des manuels d'instruction sur le suicide. On devait aussi protéger la famille des victimes, car ce qu'elle vivait était déjà assez difficile : on ne devait pas donner leur adresse, par exemple.

Bref, le Conseil de presse faisait œuvre utile et donnait ce type de directive. Tant et si bien qu'il a connu des heures de gloire où, un peu partout dans le monde, on lui demandait de donner des conférences afin d'expliquer comment il fonctionnait. C'était les belles années du Conseil. L'apogée a été la tournée du Québec pour l'état de l'information en 2008. J'ai eu la chance de la diriger et de me battre pour qu'elle ait lieu, mais ça a été toute une histoire parce que les entreprises de presse n'étaient pas follement d'accord : certaines disaient carrément non, d'autres disaient oui, mais elles savaient qu'on n'aurait pas l'argent pour la faire. Alors, elles se disaient que, de toute façon, elles n'auraient pas besoin de dire non. Or, on a réussi à aller chercher de l'argent au gouvernement fédéral. Ça a pris un certain temps, mais il y a un fonds fédéral qui nous a permis de faire valoir que la tournée pouvait contribuer à améliorer la formation des journalistes. Ça a été la première et seule tournée faite sur l'ensemble du territoire du Québec : toutes les régions administratives de la province, mais aussi chez les Inuit et les Premières Nations. Ça s'est étalé sur presque toute l'année 2008.

Il a fallu développer une certaine souplesse. Le matin, on allait écouter les organisations de la société civile, mais sans la présence des journalistes. Ce n'était pas ce qui avait été prévu. La première région test était la Mauricie, que je connaissais bien. On s'est fait dire : « Non, nous, on ne veut pas parler en présence des journalistes. » Les gens de commerce et ceux qui travaillent en culture, en santé et en éducation ne voulaient pas non plus parler en présence des journalistes : ils voulaient se confier au Conseil sans journalistes. Il a donc fallu demander aux journalistes de venir nous rencontrer en après-midi ou en soirée.

L'après-midi, on allait voir d'autres personnes qui voulaient prendre des rendez-vous avec nous. Le soir, on tenait une rencontre publique.

Je vais être franc avec vous, quand j'ai commencé ce processus, je m'attendais à ce que ce soit deux ou trois professeurs qui viennent se plaindre de la concentration des médias. Je me disais que la tournée allait se passer ainsi. Or, ce n'est vraiment pas ce qui est arrivé. Ce ne sont pas les professeurs qui sont venus parler de la concentration de la presse, mais des gens du développement régional, qui travaillent en culture et en santé. Ils affirmaient que la couverture médiatique qu'ils avaient ne représentait pas la réalité : « Les médias nationaux viennent nous voir quand il y a un meurtre dans la région, puis ils repartent. Notre actualité n'est pas couverte. La couverture est concentrée à Montréal. La population ne sait pas ce qui se passe et la presse ne comprend pas les enjeux des régions. Les journalistes pensent qu'on est reclus dans le fond des terres, mais nos enjeux sont aussi internationaux que les leurs, à Montréal. » Il y a une tonne de propos comme ça qui étaient exprimés et qui étaient répétés.

On a parfois l'impression, dans le discours des médias nationaux, que ceux-ci ne réalisent pas à quel point les régions sont essentielles à la dynamique économique de l'ensemble d'un pays. Prenez l'exemple de Saguenay : nous fournissons des ressources majeures, comme l'aluminium et les produits forestiers, non seulement au reste du Canada, mais aussi à l'international. Notre économie régionale est d'ailleurs fortement tributaire des mouvements économiques mondiaux, ce qui montre bien que ce qui se passe ici a des répercussions bien au-delà de la région, tant sur le plan économique que social.

R. C. Je suis parfaitement d'accord avec vous. S'occuper des régions, ce n'est pas se cantonner dans le folklore. Les médias nationaux n'étaient pas dans les régions en 2008. Et ils ne sont toujours pas là aujourd'hui. Il y a un décalage qui s'est passé sur le plan de la compréhension. Ce qu'on voit, c'est qu'il y a deux Québec. Pour les liens sociaux, ce n'est pas fameux. Ça paraît aussi dans la représentation électorale. Il faut que les gens se parlent et je pense que ça ne se parle pas fort...

La tournée du Québec a été formatrice pour vous ?

R. C. Ça a changé complètement ma lecture des choses. Ce qui m'a fait un petit velours, c'est quand je suis retourné chez les Inuit, où j'ai vu les stations de radio communautaire qu'ils avaient travaillé à mettre en place quelques décennies auparavant et qui fonctionnaient encore. Ça disait que ça répondait toujours aux besoins.

En fait, lors de la tournée, les intervenants m'ont appris tellement de choses ! Voir des journalistes dévoués faire des centaines de kilomètres sur la Côte-Nord ou dans le Nord-du-Québec pour couvrir des sujets dans la même journée. Pour certains journalistes, leurs frais d'essence n'étaient même pas couverts.

Aussi, ça posait des constats fondamentaux comme : s'il n'y a pas assez de budget pour faire de l'information dans une entreprise, on ne peut pas en faire. Dans les régions, il n'y a pas d'information parce qu'il n'y a pas assez de monde pour avoir un gros budget de publicité. On est devant un droit fondamental. C'est le revenu des actionnaires qui décide si le droit fondamental va être respecté ou pas. Voilà. Ça ne marche pas : il faut donc regarder ça autrement.

Donc, le Conseil de presse a fait cette tournée provinciale, puis est arrivée l'affaire Néron¹³. Gilles E. Néron, relationniste pour la Chambre des notaires du Québec, agissait d'une certaine manière que certains pensaient inappropriée. Radio-Canada a fait une couverture sur ce sujet dans des émissions d'enquêtes publiques et M. Néron n'était pas content du tout. Or, vu qu'il était relationniste, il avait travaillé dans l'univers des médias auparavant, il connaissait bien le milieu et c'était un individu capable de se défendre. Il a fait donc une poursuite contre Radio-Canada. La cause n'est pas célèbre par hasard, car elle a mis en jeu un élément extrêmement important de la société civile : la vie en société. C'est toute la question de l'éthique, de la faute éthique et de la faute civile. Néron a gagné en première instance. La juge Otis de la Cour supérieure du Québec avait dit de faire attention : « Si vous donnez raison à M. Néron et vous donnez tort à Radio-Canada, vous allez brouiller la frontière entre la faute éthique et la faute civile. » Elle signalait que, quand quelqu'un va être reconnu comme ayant commis une faute éthique, le chemin pour se rendre à la poursuite civile serait tout ouvert. La voie sera « ouverte ». C'est comme si le Conseil de presse avait changé de statut. Aux yeux des entreprises de presse, il devenait une menace, car chaque blâme du Conseil facilitait l'ouverture d'un procès au civil.

Même l'ombudsman de Radio-Canada a dit que, sur le fond, Radio-Canada ne s'était pas trompée. Cependant, dans le processus, dans les échanges avec M. Néron, il y a eu faute. Ça a mené à la Cour suprême. La dualité juridique du Canada a été mise en évidence. Au Québec, le Code civil est la référence juridique qui prévaut alors que, partout ailleurs dans le pays, c'est la common law qui importe. Dans la common law, c'est aller chercher la vérité, c'est la vérité qui est importante; dans le Code civil, la façon de produire la vérité est imputable. Si la cause avait été portée en Ontario, où la common law est appliquée, Radio-Canada aurait été exonérée. Mais l'incident s'étant produit au Québec, M. Néron a eu gain de cause.

C'est Pierre Trudel, professeur titulaire à l'Université de Montréal, qui en a le plus parlé. Il soutenait : « On est au Québec et, au Québec, c'est le Code civil qui prime. Radio-Canada n'a pas été blâmée sur le fond, mais sur le processus pour aller chercher la vérité. Donc, elle est reconnue coupable. » Cette affaire a coûté plus de 1 M\$ à Radio-Canada. À partir de ce moment, le climat au Conseil de presse a vraiment changé, de la part de Radio-Canada, mais aussi de la part de toutes les entreprises de presse.

Vous portez un regard critique sur l'efficacité du Conseil de presse du Québec en matière de reddition de comptes des médias, notamment en ce qui concerne ses pratiques et l'application de la déontologie qui la régit. Pourriez-vous nous donner quelques exemples des défis qu'elle rencontre présentement ?

R. C. Dans ses relations avec les médias, le climat a aussi changé. Pendant très longtemps, les entreprises de presse envoyaient des responsables de salles de nouvelles. C'était vraiment agréable de travailler avec eux. C'étaient des gens qui avaient beaucoup d'expérience. Ils n'étaient pas rendus là par hasard. De temps en temps, quand il fallait que les médias soient blâmés, on se disait : « Celui-là, on l'a échappé... On va prendre le blâme. » Il y avait donc d'abord une belle complicité, puis ce n'était plus ça du tout. C'est là qu'a commencé, à mes yeux, le déclin du Conseil de presse. L'interprétation de Marc-François Bernier, professeur émérite en communication de l'Université d'Ottawa, est un peu différente : il a dit que la Cour suprême a aussi blâmé Radio-Canada parce que la société d'État avait évoqué l'argument contraire à celui qu'elle présentait à la Cour dans une autre cause antérieure.

Dans tous les cas, que ce soit l'interprétation des professeurs Bernier ou Trudel, ça revient un peu au même pour moi, qui étais au Conseil de presse à ce moment-là : ça a produit le même effet, c'est-à-dire que la complicité entre les entreprises de presse et le Conseil s'est complètement effacée. Les gens avec qui je faisais affaire ont presque tous été remplacés par des gens qui se référaient moins aux directeurs d'informations qu'au service du contentieux des entreprises de presse. Il s'en est suivi toute une série de décisions qui ont affaibli le Conseil et c'est devenu ni plus ni moins leur « chose ». Le Conseil a alors perdu, à mes yeux, son impartialité.

C'est important de mentionner qu'il y a toujours des comités qui font leur possible. Mais, structurellement, on n'est plus dans une composante tripartite. Les gens du public sont maintenant minoritaires sur les décisions du comité de plaintes éthiques.

La création d'un ordre professionnel des journalistes vous paraît-elle une solution adéquate pour les distinguer de l'ensemble des autres acteurs de la communication qui s'expriment désormais sur les réseaux sociaux ?

R. C. J'ai longtemps cru ça. Or, il y a deux choses.

D'abord, je pense que les journalistes ne veulent pas en entendre parler parce qu'ils se battent tous les jours contre les organismes d'État pour obtenir l'information. Je les comprends mieux parce que j'ai été obligé de m'impliquer dans ma municipalité, ce qui m'a amené à travailler à travers des organismes d'État pour obtenir de l'information. Je vous avoue que je ne suis pas certain que l'information soit accessible au public. C'est peut-être le sujet du prochain livre que je veux faire.

Donc, sur tout ce qui concerne l'accès à l'information, il y a beaucoup de ménage à faire. Les journalistes se disent qu'ils ne veulent pas s'embarquer dans cela. Je pense qu'avec le progrès de l'intelligence artificielle, il va peut-être falloir qu'ils se regroupent en un organisme professionnel pour défendre la parole d'êtres humains qui réfléchissent, et non la parole algorithmique.

Oui, parce que les professionnels ont quand même des actes réservés. Les journalistes seraient alors protégés par toute la question des actes réservés.

R. C. L'acte réservé, ce serait celui d'informer. Par contre, je comprends la réticence à ne pas être membre d'une organisation qui ne donne pas d'information, mais, en même temps, je me dis que je ne sais pas comment ils pourraient faire leur ordre professionnel, à moins qu'ils en fassent un eux-mêmes qu'ils contrôlent plus. Il y a un stade plus avancé que la Fédération professionnelle des journalistes, qu'il faudrait franchir. Ça va être à eux de décider : ils n'auront peut-être pas le choix.

Au regard de votre longue carrière, quelle réalisation compte le plus à vos yeux ou vous procure la plus grande fierté ?

R. C. On peut dire que j'ai eu des balles bien placées, disons, sans un coup de circuit.

Une première balle, c'est clair, c'est la création des programmes de communication sociale. Du baccalauréat au doctorat, dans le temps, c'était très intéressant. J'ai fait aussi des cours en ligne, donc j'ai eu des centaines, voire des milliers d'étudiants que je n'ai jamais vus, mais qui, eux, m'ont vu. Ils me reconnaissent à l'épicerie et me parlent, mais je ne les ai jamais vus en ligne ! C'est très gratifiant sur le plan d'une action qui dure dans le temps.

Sur le plan du plaisir intellectuel, je pense qu'il faut parler de l'expertise collégiale que j'ai codirigée dans les Antilles françaises et dans les territoires d'outre-mer français. Après plusieurs années de collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en France, j'ai pris une année sabbatique pour me consacrer à ce projet. L'expertise collégiale est fantastique, c'est-à-dire qu'on va dans un coin de pays, une région du monde, puis on interroge les acteurs en place sur tel problème. Pour nous, c'était la dengue, une maladie vectorielle transmise par un moustique.

On rencontre les gens sur place, c'est-à-dire les maires, les infirmières, les médecins de première ligne, les politiciens, les universitaires et les enseignants, etc. On leur demande : *À quelles questions voudriez-vous qu'on vous réponde sur ce problème ?* On consulte les meilleurs experts dans le monde – ça s'appelle une expertise collégiale et c'est dispendieux –, puis on essaie de répondre à leurs questions. C'est fantastique. Le premier exercice est de rassembler tout le monde et de s'entendre sur les fameuses questions.

La première journée à Fort-de-France, en Martinique, il y avait 83 questions. C'étaient des journées d'animation, où les gens de différentes cultures intellectuelles se parlent et échangent. L'infirmière de première ligne parle au maire, mais le maire, lui, a un *background* politique. Quand il parle de la santé avec l'infirmière de première ligne qui, elle, ramasse les affaires sur le terrain, ce sont deux mondes qui ne s'arriment pas toujours. D'un coup, ils s'aperçoivent que, quand ils sont sur le terrain, ça se rejoint un peu. On réussit à négocier des questions et on se retrouve avec environ 15 questions. Puis, on diminue à 12 questions. C'est fantastique parce qu'on cherche ensuite les meilleures personnes dans le monde pour répondre à ces questions. On a eu des gens du *Center for Disease Control and Prevention*, de l'Organisation mondiale de la Santé, de la PAHO (Pan-American Health Organization), bref, des experts d'un peu partout dans le monde. On leur montrait alors les questions.

Unaniment, ils ont tous dit : « Il faut aller sur le terrain et voir où ça se passe parce qu'on ne peut pas vous donner une réponse comme ça. » Ça a donc demandé de l'argent supplémentaire. Une grande structure comme la France a été capable de le financer, donc on a réussi à ramener tout ce monde pour faire une tournée en Guyane, en Guadeloupe et en Martinique.

Ces experts mondiaux n'ont pas cette réputation-là par hasard : ce sont des gens passionnés par ce qu'ils font. C'est sûr qu'il y a quelques guerres de divas, mais ce n'est pas grave. Entre eux, il y a de la concurrence, mais ce n'est pas grave. C'est parce qu'ils sont au top et qu'ils veulent le rester : ça se gère. Ces gens veulent aller sur le terrain et veulent comprendre. Ce que j'ai trouvé fantastique, c'est qu'on leur a dit : « Cet après-midi, vous allez travailler là-dessus. Demain matin, on aimerait que vous nous fassiez une espèce d'esquisse de réponse à telle question en fonction de vos spécialités et de vos compétences. »

Ils ont travaillé une grande partie de la nuit. Le lendemain, ils sont arrivés avec des canevas très élaborés dignes d'un mémoire de maîtrise. C'était fantastique ! Il a fallu commencer à faire travailler tout ce monde ensemble. C'était intéressant parce que ces gens avaient des expertises pointues, mais avaient aussi des choses à dire sur celles des autres. Alors, il y a commencé à y avoir un échange.

Vous avez beaucoup d'expériences comme ça ?

R. C. J'avais participé à l'aventure sur le problème du méthylmercure en Guyane française. Ce n'était pas simple : c'est assez dur physiquement d'aller sur le terrain. Il y avait toute la question des Autochtones, qui étaient en guerre contre les orpailleurs illégaux brésiliens. Malheureusement, ils se parlaient à coups de AK-47... Il a fallu que le gouvernement français intervienne assez sérieusement. Le problème, biologique, était lié au mercure que les orpailleurs jettent dans l'eau, mais aussi aux conditions topographiques du lieu. Alors, ça demandait pas mal d'interventions de l'État.

Dans ces expériences, il y a eu des résultats concrets ?

R. C. Quand on revenait, on répondait aux questions, mais il y avait tous les organismes publics et c'était difficile de les faire travailler ensemble parce qu'ils ont des cultures absolument différentes. Quand je parlais de la culture organisationnelle difficile du réseau de la santé publique au Québec, ce n'est pas qu'ici : en France aussi, c'est assez difficile. Dans les solutions, il y a la couverture satellitaire des régions plus infectées, etc. Il y avait des endroits où, en fonction de l'histoire, l'Institut Pasteur faisait plus de santé publique que la Santé publique elle-même. L'Institut a sa propre culture, que j'avais connue quand j'ai travaillé au Vietnam. Faire travailler ensemble ces organisations, ce n'est pas évident, car il faut prendre en compte les responsabilités de l'une et de l'autre, leur pouvoir et le déstagement d'une partie des pouvoirs pour l'autre.

Par exemple, il y avait, au gouvernement français, cette histoire d'un moustique qui est vecteur d'une maladie, qui relève de la santé publique, tandis que celui qui s'occupe de la nuisance relève des autorités régionales du Conseil général de la Martinique. Quand on regarde un moustique, on ne peut pas se demander qui doit s'en occuper, selon qu'il est porteur ou non d'une maladie. Pourtant, dans les faits, c'était géré ainsi. Le docteur André Yébakima, avec qui j'ai travaillé pendant des années, s'est battu contre cela. Il a dit qu'il fallait arrêter de faire ces distinctions. Ce n'est pas simple, mais, en même temps, il y a des efforts considérables qui ont été faits.

J'ai appris que vous étiez photographe et que c'était pour vous une véritable passion. Il paraît même que vous avez publié récemment un ouvrage de vos photos. Pourriez-vous m'en dire un peu plus sur ce projet et sur votre travail de photographe ?

R. C. Oui, j'ai publié des volumes de photos et j'ai aussi quatre portfolios de publiés dans la revue *L'œil de la photographie*, qui reçoit 250 000 visiteurs uniques par mois, répartis dans 177 pays¹⁴. Cette passion m'a accompagné tout le long de mon parcours, même quand je travaillais dans des endroits éloignés. Quand je prenais des journées de repos et qu'il n'y avait pas grand-chose à faire, je sortais mon appareil photo et je ne m'ennuyais pas.

Qu'aimez-vous surtout photographier ? Quels sont vos sujets de prédilection ?

R. C. Le sémiologue français Barthes disait que la photographie est révolutionnaire parce qu'elle est pensive.

Je travaille sur un portfolio que j'ai fait sur le *Bella Desgagnés*, le navire qui dessert toute la Côte-Nord en alimentation et en passagers. Le navire est vraiment écologique d'un bout à l'autre. Son équipage est dévoué parce qu'il alimente la Côte-Nord en produits essentiels ou en produits que la population attend depuis des mois et des mois. Pendant l'hiver, le navire n'est pas capable de s'y rendre. Le dévouement de l'équipage sur le bateau, c'est quand même quelque chose.

Le symbole de ce navire est très important pour vous. En quoi vous touche-t-il particulièrement et que représente-t-il dans votre parcours ou votre manière de voir les choses ?

R. C. C'est la recherche du bien commun. Il y a trois ans, lors du reportage, le plus gros brise-glace de l'Est du Canada a dû intervenir pour décoincer le *Bella Desgagnés* des glaces. Mais pourquoi le *Bella Desgagnés*, pourtant capable de casser les glaces annuelles (d'un hiver), n'était-il plus capable de naviguer dans le golfe ? Parce que les glaces ne sont plus ce qu'elles étaient. Ce sont désormais des glaces qui viennent des glaciers millénaires en haut. Quand elles s'agglomèrent, elles deviennent extrêmement compactes. Ce n'est pas une glace friable d'une année. On est donc devant les conséquences des changements climatiques.

Pour mon portfolio, c'est moi qui suis sur le bateau, qui photographie ce qu'il voit. On voit pas mal de choses, quand on se met à réfléchir. La photographie est pensive. Ça nécessite quelques bouts de textes pour faire réfléchir, pour donner des indices au lecteur afin qu'il regarde l'image peut-être autrement que ce qu'il avait imaginé.

Par ailleurs, le photographe montréalais François Nadeau, que j'ai rencontré il n'y a pas si longtemps, vient d'écrire un texte d'opinion intéressant dans *La Presse* réclamant un vrai musée de la photographie au Québec¹⁵. Il parle de l'importance de privilégier l'histoire collective. Je suis tout à fait d'accord avec lui. ●●●



Photo : Raymond Corriveau



Photo : Raymond Corriveau

Les deux images ont été prises à Harrington Harbor en avril 2022

J'ai pu y avoir accès grâce au *Bella Desgagnés*. Elles sont tirées de mon livre disponible à ce lien.

https://raymondcorriveau.wordpress.com/wp-content/uploads/2026/02/avril-sur-le-bella-desgagnes-rp-2_compressed-1.pdf

Je vous remercie, Monsieur Corriveau, d'avoir pris le temps d'échanger avec nous au sujet de votre parcours et de votre carrière. Votre témoignage apporte un éclairage précieux sur plusieurs questions d'actualité et nous sommes très reconnaissants de la générosité avec laquelle vous avez partagé votre expérience.

NOTES

- 1 Corriveau, R. (2023). *Un conseil de presse est-il encore possible?*, PUQ.
- 2 Marshall McLuhan (1911-1980) était un philosophe, théoricien de la communication et intellectuel canadien. Il fut aussi professeur de littérature anglaise et cofondateur des études contemporaines sur les médias.
- 3 *Pour comprendre les médias* (1968, Seuil) et *La galaxie Gutenberg : la genèse de l'homme typographique* (trad. Jean Paré, 1967, HMH).
- 4 **Harold Innis** (5 novembre 1894 – 9 novembre 1952) est un professeur canadien-anglais d'économie politique à l'université de Toronto et l'auteur d'ouvrages de référence sur les médias, la théorie de la communication et l'histoire économique du Canada. Malgré sa prose lourde et difficile, de nombreux spécialistes considèrent Innis comme l'un des penseurs canadiens les plus novateurs.
- 5 *Sociologie politique des problèmes publics : grand débat national* (2^e éd., 2022, Armand Colin).

- 6 Antonio Gramsci (1891-1937) était un philosophe, écrivain et théoricien politique italien. Il fut aussi membre fondateur du Parti communiste italien.
- 7 Voir Fossaert, R. (1977). *La société – Tome 1 : théorie générale*. Seuil et Fossaert, R. (1983). *Les structures idéologiques*, Seuil.
- 8 Ulrich Beck (1944-2015) était un sociologue allemand, enseignant-chercheur et auteur de nombreux ouvrages et réflexions sur la gestion et la mitigation politique et économique des risques dans les sociétés occidentales contemporaines. Né en 1938, Anthony Giddens est un sociologue britannique et professeur de sociologie retraité. Il est connu pour sa théorie de la structuration et sa vision holistique des sociétés contemporaines. Il est considéré comme l'un des plus importants contributeurs au domaine de la sociologie contemporaine.
- 9 Carignan, M.-E. (2010). Les enjeux de la communication en situation d'exception dans le domaine de la santé publique : entretien avec Raymond Corriveau. *COMMposite*, 13(1), 1-28. <http://www.composite.org/index.php/revue/article/view/109/0>
- 10 Renaud, P. (2026, 3 février). La p.-d.g. de Télé-Québec, Marie Collin, fait place aux jeunes. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/culture/ecrans/952968/marie-collin-fait-place-jeunes>
- 11 Québec (2023). Influence des feux de forêt de l'été 2023 sur la qualité de l'air au Québec. Rapport 2023. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/air/feux-foret/feu-foret-qualite-air-2023.pdf>
- 12 Corriveau, R. (2023). *Un conseil de presse est-il encore possible ? Les misères de l'autoréglementation*. Presses de l'Université du Québec.
- 13 Gilles E. Néron *Communication Marketing inc. c. Chambre des notaires du Québec*, 2004 3 RCS 95, 2004 CSC 53. <https://www.canlii.org/fr/ca/csc/doc/2004/2004csc53/2004csc53.html>
- 14 Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/L'œil_de_la_photographie
- 15 Nadeau, F. (2026, 6 février). Pour un véritable musée national de la photographie au Québec. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2026-02-02/pour-un-veritable-musee-national-de-la-photographie-au-quebec.php>



Photo : Raymond Corriveau

L'image de couverture est un naufrage agricole.
Je me suis perdu lors d'une chasse au harfang des neiges
dans le coin de Saint-Barthélemy, dans la région de Maskinongé.

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v35n1.2102>

